



OCTOBRE 2020 - N° 33

## Sommaire

**Conjoncture : la résilience des économies de l'ASEAN devrait être moins forte qu'attendue en 2020 mais les perspectives de rebond restent solides en 2021**

### **Les défis de la transition énergétique en ASEAN**

*L'ASEAN est particulièrement exposée aux effets du changement climatique, mais la région dispose de plusieurs leviers d'actions pour accélérer la transition énergétique.*

### **La loi « omnibus » sur la création d'emploi en Indonésie : une volonté de disruption économique**

*La loi omnibus a pour ambition de rompre avec la tradition protectionniste de l'économie indonésienne.*

### **Singapour, en bonne voie pour bénéficier de la nouvelle loi de sécurité imposée à Hong Kong**

*La loi de sécurité adoptée à Hong Kong en juin 2020 n'a pas été sans effet sur Singapour, qui comme Hong Kong représente un hub pour les activités financières et de commerce dans la région.*

### **Vietnam - Coronavirus : l'impact sur le secteur de l'électronique**

*Au 1er semestre les exportations du secteur électronique semblent résister à la crise du COVID-19 mais le Vietnam devrait subir la baisse des ventes à l'échelle mondiale, avant une reprise fin 2020.*

### **EVFTA : l'accord de libre-échange vu pour les Vietnamiens**

*L'accord de libre-échange Union européenne-Vietnam (EVFTA) fait du Vietnam le deuxième pays d'Asie du Sud-Est à avoir conclu un traité commercial avec l'Union européenne, après Singapour.*

### **Le Laos se rapproche d'un défaut de paiement**

*La crise sanitaire engendrée par l'épidémie de Covid-19 touche durement une économie souffrant depuis longtemps d'importantes vulnérabilités structurelles.*

### **L'économie maritime à Singapour, une nécessaire transformation face aux défis globaux**

*Le secteur maritime singapourien reste très vulnérable à de fortes incertitudes géopolitiques, une compétition accrue et aux enjeux climatiques.*

### **Towards zero waste, Singapour et la gestion des déchets**

*Singapour fait face au défi de la production et de la gestion durable de ses déchets et s'est fixé un objectif ambitieux : devenir une nation zéro déchet en 2030.*

### **Annexes statistiques**

**Conjoncture : la résilience des économies de l'ASEAN devrait être moins forte qu'attendue en 2020 mais les perspectives de rebond restent solides en 2021**

**Le FMI révisé à la baisse les prévisions de croissance 2020 de la plupart des pays de la région**

Les pays de l'ASEAN sont parvenus à limiter les effets de l'épidémie de Covid-19 sur le plan sanitaire mais ses conséquences économiques devraient cette année être plus fortes qu'anticipées au printemps dernier. Cette tendance s'explique par la grande ouverture des principales économies de la zone, exposées à une reprise mondiale moins rapide que prévue, ainsi que par une résurgence de la pandémie dans certains pays de la région, conduisant à remettre en place de nouvelles mesures sanitaires depuis la fin de l'été. La Banque asiatique de développement (BASD) a révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour la zone ASEAN en 2020, de -1,0% à -3,8% au niveau agrégé, soit la première récession enregistrée par l'Asie du Sud-Est depuis la crise financière asiatique de 1997-1998.

Le FMI a confirmé cette tendance en dégradant ses prévisions 2020 pour tous les pays de l'ASEAN-5 (Indonésie, Malaisie, Vietnam, Thaïlande et Philippines) et pour Singapour. Parmi les six principales économies de la zone, seul le Vietnam afficherait cette année une croissance légèrement positive (1,6%), grâce à une production industrielle et des exportations (excédent commercial record de 17 Mds USD sur 9 mois) qui ont bien résisté jusqu'à présent. L'Indonésie parviendrait à limiter les dégâts, avec une récession estimée à 1,5%. Dans les quatre autres pays, la contraction de l'activité atteindrait 6,0% en Malaisie et à Singapour, 7,1% en Thaïlande et 8,3% aux Philippines.

	2019	Prév. 2020 (octobre)	Prév. 2020 (juin)	Prév. 2021 (octobre)	Prév. 2021 (juin)
Indonésie	5,0	-1,5	0,5	6,1	8,2
Malaisie	4,3	-6,0	-1,7	7,8	9,0
Philippines	6,0	-8,3	-3,6	7,4	6,8
Thaïlande	2,4	-7,1	-6,7	4,0	6,0
Vietnam	7,0	1,6	2,7	6,7	7,0
Cambodge	7,0	-2,8	-1,6	6,8	6,0
Laos	5,2	0,2	0,7	4,8	5,6
Singapour	0,7	-6,0	-3,5	5,0	3,0
Timor Oriental	3,1	-6,8	-3,0	4,0	3,8
Brunei	3,9	0,1	1,3	3,2	3,5
Myanmar	6,5	2,0	1,8	5,7	7,5
ASEAN-5	4,9	-3,4	-2,0	6,2	6,2

Source : FMI (WEO)

Moins ouvertes et donc moins dépendantes de la conjoncture mondiale, les économies plus fragiles de la région ne subiraient pas de forte contraction de l'activité, à l'exception du Timor-Oriental (affecté par une contraction des dépenses publiques). La Birmanie afficherait la croissance la plus élevée d'Asie du Sud-Est (2,0%) en 2020 du fait de mesures sanitaires relativement limitées et de la résilience du secteur agricole. La croissance serait aussi légèrement positive au Laos (0,2%), mais dans un contexte marqué par un risque prononcé de défaut de paiement. Frappé par l'arrêt du tourisme et la chute des exportations dans le textile/habillement, le Cambodge afficherait une contraction de son activité contenue à -2,8%.

**En 2021, le rebond serait supérieur à 5% dans toutes les économies de la zone à l'exception de la Thaïlande, du Laos, de Brunei et du Timor Oriental**

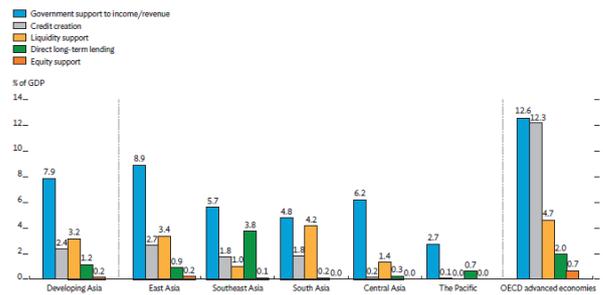
La BASD prévoit une reprise de 5,5% en 2021 dans l'ASEAN et le FMI de 6,2% dans l'ASEAN-5, confirmant le rôle moteur de l'Asie du Sud-Est dedans la reprise économique régionale. Parmi les principales économies de la zone, seule la Thaïlande connaîtrait une croissance inférieure à 5% en

2021, avec un rattrapage du PIB d'avant crise (T4 2019) qui ne serait pas atteint avant le 2<sup>nd</sup> semestre 2022, sous réserve de redémarrage significatif dans le secteur touristique.

La plupart des pays de la zone ont pu s'appuyer cette année sur la faiblesse de l'endettement public pour contrer les effets de la crise et soutenir l'activité à travers l'injection de dépenses publiques correspondant à 12,4% du PIB de l'Asie du Sud-Est. Ces mesures devraient faciliter la reprise et ont permis d'atténuer les effets de la crise sous la forme de renforcements des dispositifs sociaux, de subventions salariales ou de mécanismes de prêts et de garanties aux entreprises et aux institutions financières, parallèlement à un assouplissement généralisé des politiques monétaires et des obligations macroprudentielles.

Figure 1.118 Policy packages in developing Asia

A wide array of policies have been pledged to soften the impact of the crisis and aid recovery.



OECD = Organisation for Economic Co-operation and Development, GDP = gross domestic product. Notes: The OECD advanced economies are Australia, Austria, Belgium, Canada, Denmark, Finland, France, Germany, Ireland, Italy, Japan, Luxembourg, the Netherlands, New Zealand, Norway, Portugal, Spain, Sweden, Switzerland, the United Kingdom, and the United States. Kiribati, Niue, and Turkmenistan are excluded from the sample due to lack of data. Data as of 24 August 2020. Sources: Compiled from the ADB COVID-19 Policy Database. <https://covid19policy.adb.org/> (accessed 8 September 2020); World Bank World Development Indicators; National Statistics Taipei/China; Ministry of Finance and Economic Management of the Cook Islands.

Source : BASD (ADO 2020 Update)

Malgré le consensus sur un scénario de reprise rapide, des aléas négatifs pèsent sur les perspectives de croissance de la zone : (i) le risque de basculement sous le seuil de pauvreté concerne 38 millions de personnes dans la zone indopacifique d'après la BASD ; (ii) reprise ralentie dans les pays les plus dépendants au tourisme, avec un risque de reprise « en L » en Thaïlande si jamais l'activité touristique ne devait pas reprendre à partir de 2022 ; (iii) une aggravation des tensions commerciales internationales ou l'apparition de mesures nationales protectionnistes, qui restent pour l'heure limitées dans la région, serait aussi de nature à freiner la reprise ; (iv) des capacités de financement public amputées par les dispositifs de réponse à la crise alors que la BASD estime à 210 Mds USD par an le besoin de financement d'infrastructures en Asie du Sud-Est.

Si la situation sanitaire ne connaît pas d'aggravation dans les mois à venir, la conjoncture pourrait néanmoins bénéficier de l'impact positif de plusieurs facteurs : (i) la confirmation de la reprise en Chine (croissance de 4,9% en g.a. au T3 2020) ; (ii) l'accélération de la transition numérique, dopée par la crise sanitaire ; (iii) à moyen terme et en fonction de l'évolution des tensions entre la Chine et les Etats-Unis, certaines économies d'Asie du Sud-Est pourraient bénéficier d'un phénomène de recomposition des chaînes de valeurs régionales/mondiales se traduisant par des relocalisations d'activités productives dans la zone ; (iv) la crise a parfois contribué à accélérer le calendrier des réformes économiques, comme cela a par exemple été le cas en Indonésie (loi omnibus sur la création d'emplois) ; (v) effets à plus long terme de la signature attendue d'ici la fin de l'année du RCEP (Regional Comprehensive Economic Partnership), accord de libre-échange entre l'ASEAN+3 (Chine, Japon, Corée du Sud) et l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui couvrirait 30% de la population et du commerce mondial.

## Les défis de la transition énergétique en ASEAN

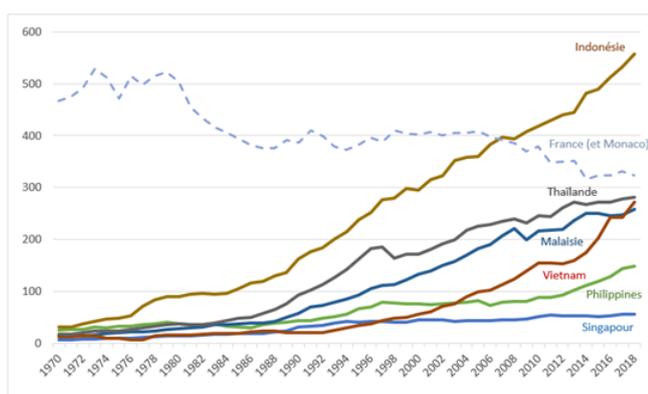
La transition énergétique est un défi majeur pour l'ASEAN, dont le développement économique soutenu s'accompagne d'une hausse des émissions de dioxyde de carbone. Alors que la région est particulièrement exposée aux effets du changement climatique, plusieurs leviers d'actions pourraient être mobilisés pour accélérer la transition énergétique et aligner la trajectoire des émissions de CO<sub>2</sub> avec les objectifs de l'Accord de Paris.

### Une trajectoire incompatible avec l'Accord de Paris

Le développement économique de l'ASEAN s'accompagne d'une hausse de la consommation d'énergie de 3,4% en moyenne annuelle depuis 2000, qui devrait se poursuivre à 2,2% par an en moyenne jusqu'en 2040. L'énergie est produite aux trois quarts à partir de sources fossiles, de pétrole (35%), de charbon (21%) et de gaz (19%). Les énergies renouvelables progressent mais restent minoritaires (15% dont 2% d'hydraulique).

L'accroissement de la consommation d'énergie est le premier responsable de la progression des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), à plus de 4% par an en moyenne depuis 2000. En ASEAN, l'énergie (principalement pour l'électricité, les transports et le chauffage) représente les deux tiers des émissions de CO<sub>2</sub> hors déforestation. Le reste est dû à d'autres activités agricoles et industrielles (fabrication de ciment, raffinage du pétrole, etc.). Une hausse supplémentaire de deux tiers est attendue d'ici 2040, une trajectoire qui n'est pas en ligne avec les scénarios de l'Agence internationale de l'énergie permettant de respecter l'Accord de Paris.

### Emission de CO<sub>2</sub> (millions de tonnes)



Source : EDGAR

En 2018, l'ASEAN représentait 4,3% des émissions de CO<sub>2</sub> mondiales hors déforestation. L'Indonésie, pays le plus peuplé de la région, est le principal émetteur de CO<sub>2</sub> (34% des émissions), suivie des autres économies émergentes : la Thaïlande (17%), le Vietnam (17%), la Malaisie (16%) et les Philippines (9%).

L'ASEAN émet pourtant deux fois moins de CO<sub>2</sub> par habitant que la moyenne mondiale, avec des variations selon le niveau de développement des pays. De plus, en raison de son activité manufacturière pour le reste du monde (l'ASEAN est exportatrice nette de

biens), la région « consomme » moins de CO<sub>2</sub> qu'elle n'en produit. La région émet toutefois plus de CO<sub>2</sub> par point de PIB que la moyenne mondiale (elle ne représente que 3,5% du PIB mondial), à 0,5 kg CO<sub>2</sub>/point contre 0,4 kg CO<sub>2</sub>/point au niveau mondial en 2017 selon l'AIE. La Malaisie émet par exemple presque autant de CO<sub>2</sub> que la France (258 Mt contre 323 Mt en 2018) pour un PIB 7 à 8 fois plus faible.

### Une région particulièrement exposée aux risques climatiques...

L'Asie du Sud-Est est particulièrement exposée aux effets du changement climatique. Elle fait face à un réchauffement de 0,14-0,20°C par décennie depuis les années 1960, à une variation des régimes de précipitations et de sécheresses, et à une élévation du niveau de la mer. La Banque asiatique de développement estime que l'ASEAN ferait partie des régions les plus touchées par le changement climatique, avec des pertes annuelles qui augmenteraient jusqu'à 11% du PIB par an en 2100 selon les tendances actuelles. Cela se traduirait par des effets sur l'agriculture, le tourisme et la pêche, ainsi que sur la santé et la productivité du travail.

### ... mais encore peu engagée dans la transition énergétique

À ce stade, les autorités de la région semblent donner la priorité à la croissance et restent peu enclines à supporter le coût à court terme de la transition énergétique. Dans l'ASEAN, le mix énergétique devrait rester aux trois quarts fossile d'ici 2040, avec le développement du charbon et du gaz au détriment du pétrole. Selon les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris, les émissions de Singapour continueront d'augmenter jusqu'en 2030. L'Indonésie, premier émetteur de GES et premier producteur de charbon de l'ASEAN, ne s'est pas engagée sur une part maximale du charbon dans son mix énergétique. Certains pays, comme les Philippines, la Thaïlande ou le Vietnam, semblent plus ambitieux, notamment pour le développement des énergies renouvelables.

Les pays de l'ASEAN ont par ailleurs introduit des mesures d'adaptation au dérèglement climatique, intégrées dans le développement des infrastructures. Le gouvernement indonésien est par exemple engagé dans la construction d'une digue pour protéger Jakarta de la montée du niveau de la mer et a annoncé le déplacement à terme de la capitale sur l'île de Bornéo.

Plusieurs leviers d'action pourraient être mobilisés pour accélérer la transition énergétique dans l'ASEAN, comme l'abandon progressif des subventions aux énergies fossiles (35 Mds USD en ASEAN soit 0,5% du PIB en 2018 selon l'AIE, particulièrement élevées en Indonésie), la tarification du carbone (seul Singapour dispose d'une taxe carbone, à 5 SGD soit 3,5 USD par tonne d'équivalent CO<sub>2</sub>), l'incitation aux investissements privés dans les énergies renouvelables, et le développement d'un cadre réglementaire pour l'efficacité énergétique.

Contact : [morgane.salome@dgtresor.gouv.fr](mailto:morgane.salome@dgtresor.gouv.fr)

## La loi « omnibus » sur la création d'emploi en Indonésie : une volonté de disruption économique

La loi omnibus a pour ambition de rompre avec la tradition protectionniste nationaliste de l'économie indonésienne et veut marquer un changement radical de paradigme. Cette loi titanesque (15 chapitres, 186 articles et 812 pages) votée le 5 octobre vise à favoriser l'investissement et la création d'emplois en Indonésie. Pour atteindre cet objectif, elle entend supprimer les lourdeurs bureaucratiques, l'exigence de licences jugées excessives ainsi que des réglementations considérées opaques, dans le but d'améliorer la compétitivité et d'attirer les investissements. Cette loi, qui a donc pour but de simplifier et d'assouplir une réglementation considérée comme un frein à la création d'emplois, entend restaurer la compétitivité des entreprises. C'est pour changer le paysage législatif de manière radicale et rapide que l'omnibus a été privilégié comme véhicule législatif au risque de rompre avec la tradition de consensus politique en Indonésie. Adoptée par la quasi-totalité des partis, le monde des affaires accueille très favorablement cette réforme, des agences de notation aux acteurs institutionnels économiques, en passant par le milieu financier. Tous plébiscitent cette loi, qui fait cependant l'objet de critiques, y compris sous la forme de contestations sur la question du droit du travail et de l'environnement.

### La loi omnibus se concentre sur dix domaines clés

1. la facilitation de l'investissement ;
2. la lutte contre les rigidités du marché du travail : principale préoccupation des investisseurs en Indonésie où la productivité du travail reste faible et où la rigidité des réglementations sociales rend difficile les licenciements, surtout en période de ralentissement de la croissance, les indemnités de licenciement sont réduites à un maximum de 19 mois de salaire (au lieu de 32), avec un maximum supplémentaire de six mois couverts sous la forme d'une assurance chômage. Par ailleurs, les licenciements collectifs pour motif économique seront autorisés. D'autre part, la fixation du salaire minimum, qui pourra faire l'objet de dérogation pour les PME, prendra en compte des variables telles que le PIB et l'inflation. La loi élargit le recours à la sous-traitance, l'autorisant au-delà de la limite antérieure de 2 ans.
3. l'autonomisation des PME ;
4. l'amélioration du climat des affaires ;
5. la recherche et l'innovation ;
6. l'accessibilité foncière : la loi crée une banque foncière obligeant les autorités locales à adopter une réforme agraire et permettant de gérer les terrains en fonction de leur usage et de leur propriétaire légitime, simplifiant la gestion du gouvernement dans ses acquisitions ou dans la mise à disposition de terrains pour des usines. Cette avancée pourrait convaincre les investisseurs et contribuer à une reprise économique plus rapide. Pour les **autorités d'urbanisme**, la loi assouplit les exigences de sécurité et d'accessibilité en annulant le régime préalable d'obtention de licences dans ces domaines.
7. la création de zones économiques ;
8. l'investissement pour des projets nationaux avec la création d'un fonds souverain : l'investissement

initial en capital est fixé à 15 000 Mds de roupies indonésiennes minimum (882 M EUR). Ce fonds devrait idéalement pouvoir attirer des capitaux étrangers, plus stables par nature que des flux de portefeuilles.

9. la réforme de l'administration : rôle central de la loi  **dans le passage d'un système verrouillé de demandes d'autorisation à un système de délivrances de licence voire d'autorisations de principe**. La loi va parfois très loin en supprimant les plafonds limitant le montant d'investissement étranger maximal possible dans certains projets agricoles par exemple.
10. la réduction de la liste négative des investissements, impliquant une plus grande ouverture aux investissements étrangers et à la propriété, sauf défense des intérêts supérieurs de la nation. Sur le plan **institutionnel**, la loi clarifie les compétences entre gouvernements centraux et locaux en donnant prépondérance au pouvoir central. Enfin, la loi clarifie et confirme certaines dispositions fiscales, comme l'emblématique réduction des taux d'imposition sur le revenu des sociétés.

### La loi omnibus est une bouffée d'oxygène selon les acteurs locaux et les investisseurs étrangers sont dans les startings-blocks

**La loi omnibus profiterait aux secteurs électroniques (Panasonic, CATL, Samsung SDI, LG).** Le coréen Samsung a déclaré souhaiter investir en Indonésie. Le fondeur japonais Sumitomo Metal Mining serait prêt à investir 2,8 Mds USD. Cependant, cette loi omnibus est critiquée par les syndicats pour la priorité donnée aux intérêts et aux demandes des investisseurs étrangers « au détriment des travailleurs, des communautés et de l'environnement ». D'autres opposants à la loi craignent que **la législation n'entrave les efforts de protection des forêts indonésiennes**. La nouvelle loi rendrait difficile la condamnation du brûlis en limitant les poursuites et en inversant le principe antérieur de responsabilité présumée, alors qu'elle renforcerait paradoxalement l'arsenal répressif contre les peuples autochtones.

**Le ministre coordinateur des affaires économiques a révélé que 40 règlements d'application étaient en cours de préparation.** Le Président Joko Widodo aurait demandé que ces règlements soient finalisés dans un mois, bien que la loi stipule qu'ils peuvent l'être dans les trois mois suivant sa promulgation. Ainsi, la portée exacte de la loi ne sera définie qu'après l'adoption d'une volumineuse réglementation. Cette période de finalisation comprendra des échanges avec les milieux politiques et la société civile, et probablement de nouvelles manifestations. **Il convient donc de rester prudent sur le contenu final de la loi et de sa réglementation.**

## Singapour, en bonne voie pour bénéficier de la nouvelle loi de sécurité imposée par Hong Kong

La loi de sécurité adoptée à Hong Kong en juin 2020 n'a pas été sans effet sur Singapour, qui comme HK représente un hub pour les activités financières et de commerce dans la région. A ce stade, cette situation semble principalement favoriser un déplacement progressif des gestionnaires d'actifs et de fortune de Hong Kong vers Singapour. A plus long terme, Singapour pourrait également bénéficier d'une relocalisation des activités des entreprises étrangères depuis HK.

### Une aubaine pour le secteur singapourien de la gestion d'actifs et de fortune

**La situation semble favoriser un déplacement progressif des gestionnaires d'actifs et de fortune de Hong Kong vers Singapour.** En 2019, la MAS avait déjà enregistré une hausse de 11% des demandes d'autorisations de la part de gestionnaires de fonds en glissement annuel. La nouvelle loi pourrait en particulier accélérer la tendance – observable depuis plus d'un an déjà – qui consiste pour les Chinois à déplacer la gestion de leur fortune de Hong Kong à Singapour, jugée plus sûre, en raison de l'influence grandissante de la Chine sur la région administrative spéciale. Si la MAS ne communique pas sur le nombre précis de *family offices* dans la cité-Etat et encore moins sur leur origine, elle estime que leur nombre a été multiplié par cinq entre 2017 et 2019. Au cours des derniers mois plusieurs institutions établies à Hong Kong ont déjà ouvert des bureaux à Singapour : Raffles Family Office, Pinpoint Asset Management, Myriad Asset et Nine Masts Capital.

**Pour accélérer cette tendance, la MAS a pris depuis le début de l'année de nouvelles mesures visant à développer les activités de gestion d'actifs et de fortune à Singapour.** La banque centrale a lancé en début d'année le cadre réglementaire autorisant la création de sociétés à capital variable (VCC) et annoncé la mise en place d'une subvention visant à encourager son utilisation. Cette nouvelle réglementation a pour but de favoriser l'essor de fonds d'investissement domiciliés à Singapour, alors que de nombreux fonds gérés depuis Singapour sont aujourd'hui domiciliés à l'étranger. Par ailleurs, la MAS a lancé un programme de subventions proposant de financer jusqu'à 70% des coûts liés à l'enregistrement de telles sociétés, jusqu'à 150 000 SGD par société (soit 111 000 USD). Singapour a par ailleurs ouvert le 1<sup>er</sup> mars l'accès au statut de « Résident permanent » aux personnes investissant plus de 2,5 M SGD (1,8 M USD) dans un single-family office ayant plus de 200 M SGD (147 M USD) d'actifs sous gestion à Singapour. Cette initiative émanant de l'équipe de développement des family offices (FODT) – créée par la MAS et l'Economic Development Board (EDB) – s'inscrit dans une démarche de renforcement de la compétitivité de Singapour comme hub international pour la gestion de fortune et les family offices.

**Si Singapour n'est pas au point de détrôner Hong Kong, cette situation pourrait accroître la compétitivité de la cité-Etat.** La place financière de Singapour est la 6<sup>ème</sup> au monde et la 4<sup>ème</sup> en Asie, derrière Shanghai, Tokyo et Hong Kong, selon le dernier *Global Financial Center Index* (GFICI, septembre 2020). Dans le secteur de la gestion d'actifs, Singapour est passé devant Hong Kong (3<sup>ème</sup> en « gestion

d'investissement » selon le GFICI, derrière New York et Londres) compte tenu en partie de la proactivité de la MAS sur le sujet depuis deux ans (renforcement de l'écosystème, promotion de la domiciliation des fonds, reconnaissance mutuelle, etc.). En revanche, Singapour reste loin derrière Hong Kong sur le secteur bancaire (actifs de 1 936 Mds USD à Singapour contre plus de 3 000 Mds USD à Hong Kong) – même si Singapour est 1<sup>ère</sup> dans la région pour la banque privée – et surtout sur le marché des capitaux (capitalisation boursière de SGX à 730 Mds USD, contre 4 000 Mds USD pour HKX – dont deux tiers réalisés par des entreprises chinoises).

### Singapour, une destination de choix pour une possible relocalisation d'activités depuis HK

**Singapour apparaît comme une alternative de premier choix dans la région.** Singapour bénéficie, comme Hong Kong, d'un cadre réglementaire et fiscal avantageux, avec notamment un impôt sur les sociétés limité (à 17% depuis 2010, contre 16% à Hong Kong). Plus largement, l'environnement y est particulièrement favorable aux affaires (2<sup>ème</sup> au classement *Doing Business* de la Banque mondiale), avec un environnement juridique (anglo-saxon) et politique stable, des infrastructures performantes, une main d'œuvre de qualité et un cadre réglementaire et prudentiel conforme aux normes internationales. Selon l'*Economic Development Board* (EDB), Singapour est la première destination d'Asie pour les sièges régionaux d'entreprises multinationales avec 46% du total (contre 37% pour Hong Kong). A noter, les entreprises ciblant le marché chinois devraient rester à Hong Kong ou chercher à s'établir en Chine continentale (Shanghai notamment), de telle sorte que le mouvement de relocalisation ne concernerait que des entreprises établies à Hong Kong pour des activités régionales (Asie -Pacifique) ou internationales (place financière).

**On dénombre quelques premiers exemples de relocalisation vers la cité-Etat, notamment dans le secteur des technologies,** dont les acteurs ont exprimé des craintes sur la nouvelle loi en termes de protection des données personnelles et de censure. L'entreprise sud-coréenne Naver a ainsi annoncé relocaliser son data center de Hong Kong vers Singapour suite à la nouvelle loi sur la sécurité nationale. C'est aussi le cas de Bigo Technology, rival du géant chinois Bytedance (TikTok), qui a annoncé en août être en train de déplacer ses serveurs de Hong Kong à Singapour et a établi son siège social à Singapour. Cette annonce est intervenue après que ses applications (Likee et Bigo Live) ont été interdites en Inde et que les Etats-Unis ont renforcé la surveillance des entreprises chinoises.

## Vietnam - Coronavirus: impact sur le secteur de l'électronique

Partant d'une centaine d'entreprises dans les années 90, l'essor du secteur s'est produit après l'adhésion à l'OMC en 2007. Il compte aujourd'hui plus de 1 200 entreprises, employant environ 700 000 personnes. Au 1<sup>er</sup> semestre les exportations du secteur électronique semblent résister à la crise du COVID-19 : les exportations de smartphones reculent légèrement de 8,4%, tandis que celles des ordinateurs sont en hausse de 24%. Le Vietnam subira aussi la baisse des ventes du secteur à l'échelle mondiale : -13% des exportations de téléphones mobiles pour 2020, avant une possible reprise de la consommation d'ici la fin de l'année, ou début 2021.

### Un poste d'exportation stratégique du Vietnam peu impacté sur la première partie de l'année

L'industrie électronique joue un rôle crucial dans la dynamique de l'économie vietnamienne : elle représentait plus de 33% des exportations en 2019, contre 5% en 2010. Le secteur, porté par les exportations de téléphones, représente environ 15% du PIB en 2019, contre seulement 5,2% en 2010. En 2019, les exportations de téléphones et accessoires représentaient 51,8 Mds USD, soit 19,7% des exportations totales, en hausse de 5,3% par rapport à 2018. Concernant les livraisons d'ordinateurs et autres produits électroniques, elles représentaient 13,6% des exportations du pays en 2019.

Le secteur électronique (électroménager / téléphones / ordinateurs et composants) est largement tiré par des entreprises à capitaux étrangers, générant 95% du chiffre d'affaires à l'exportation de l'électronique vietnamien. Les multinationales comme Samsung (qui représente 98% des exportations de téléphones), LG et Intel sont les moteurs de cette industrie. On considère que le secteur électronique au Vietnam – qui représente dans son ensemble environ 107 Mds USD – est composé à plus de 90% d'entreprises étrangères.

La participation des entreprises vietnamiennes est très faible et le pays ne participe qu'aux activités intermédiaires les plus basses de la chaîne de valeur électronique, c'est à dire les activités à faible valeur ajoutée. Le Vietnam est très dépendant des composants et sous-ensembles importés car la production locale est très limitée et les importations de composants continuent de croître pour soutenir les exportations. La chaîne d'approvisionnement du Vietnam est principalement située en Asie, la Chine, la Corée et le Japon étant les principaux fournisseurs.

Pour rappel, en 2019 le Vietnam est le deuxième fournisseur de téléphones et composants de l'UE avec une part de marché de 21,8%, derrière la Chine (Pdm : 87,2%) ; et le deuxième fournisseur des Etats-Unis avec 11,6% des exportations de téléphones, derrière la Chine (62,5%). Au 1<sup>er</sup> semestre, ce sont les téléphones et accessoires qui restent en tête des exportations du Vietnam à hauteur de 21,5 Mds USD,

en baisse de -8,4%, suivis des ordinateurs à 19,3 Mds USD, en augmentation de +24,2%, selon l'Office Général des Statistiques du Vietnam (GSO).

Au cours de la dernière décennie, la Corée est devenue le principal investisseur dans l'électronique au Vietnam, représentant 69% du capital investi, suivie du Japon. A eux seuls LG et Samsung représentent 14 Mds USD soit 50% de l'investissement total.

### Le Vietnam pourrait bénéficier de relocalisations des chaînes de valeur sur le long terme

A court terme, les entreprises du secteur peuvent s'attendre à une contraction de 10 à 20% de leurs commandes pour 2020 comme le suggèrent les récentes projections de marché. L'agence CSS Insight prévoit ainsi une diminution de -13% des exportations de téléphones mobiles à l'échelle mondiale pour 2020 et une reprise dès 2021 à +12% et +13% en 2022. Concernant le secteur dans sa globalité, la consommation de téléphones en 2020 devrait baisser de 13% dont 10,6% pour les smartphones.

Le Vietnam pourrait cependant bénéficier de la crise actuelle qui se traduirait par une diversification des sites de production en Asie et des relocalisations à l'avenir. Le pays bénéficie d'une industrie de fabrication électronique en pleine croissance et l'un des coûts de main-d'œuvre les plus bas. Malgré le COVID-19, les nombreuses annonces de Google, Dell, Amazon, Apple et Nintendo sur des relocalisations au Vietnam semblent toujours d'actualité, ou ne sont que retardées. Les partenariats avec des fabricants vietnamiens se font aussi plus nombreux.

Bien que le Vietnam n'ait pas encore de vaste industrie de fabrication électronique, l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Vietnam (EVFTA) mais surtout l'accord de protection des investissements (EVIPA), donnent au Vietnam une chance sans précédent de prendre les devants dans les produits électroniques, et l'expansion de cette industrie pourrait ainsi bénéficier aux entreprises locales. Pour le Vietnam, l'élimination des droits de douane bénéficiera aux principales industries d'exportation dont la fabrication de smartphones et de produits électroniques : en 2018, le tarif d'importation moyen pour les biens de consommation dans l'UE était de 8,9% pour les pays non membres de l'UE sans aucun accord commercial, désormais en vertu de l'accord EVFTA la grande majorité de ces tarifs seront éliminés.

Contact: [vincent.vaudel@dgtresor.gouv.fr](mailto:vincent.vaudel@dgtresor.gouv.fr)

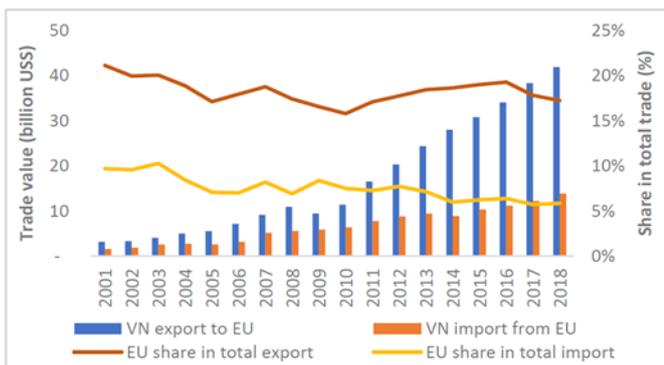
## EVFTA : l'accord de libre-échange vu par les Vietnamiens

L'accord de libre-échange Union européenne-Vietnam (EVFTA) fait du Vietnam le deuxième pays d'Asie du Sud-Est à avoir conclu un traité commercial avec l'Union européenne, après Singapour. Tandis que l'EVFTA est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août de cette année, l'EVIPA (accord de protection des investissements) sera mis en vigueur après sa ratification par les Parlements des États membres de l'UE. Cet ALE tombe à point nommé pour relancer l'économie du Vietnam suite à la crise du Covid-19 (d'autant que pour le textile-habillement par exemple, où le Cambodge pourrait être concurrent, la suspension de l'initiative « Tout sauf les armes » ouvre un boulevard aux produits vietnamiens).

**Un accord commercial qui arrive à un moment opportun pour l'économie vietnamienne**

**L'UE est le troisième partenaire commercial du Vietnam, et le 4<sup>ème</sup> investisseur en 2019.** De son côté, le Vietnam est le deuxième partenaire commercial de l'UE au sein de l'ASEAN avec 56,5 Mds USD d'échanges en 2019. Ces deux dernières décennies les exportations vietnamiennes vers l'UE ont connu une croissance moyenne de 16% par an.

### Commerce du Vietnam avec l'UE (en Mds USD)



Source: Trade Map

**L'EVFTA, est le plus grand accord de libre-échange de nouvelle génération de l'histoire du pays en termes d'avantages directs pour le Vietnam.** Il permettra au Vietnam d'avoir un accès complet à un marché de 500 millions de consommateurs, tandis que les entreprises européennes bénéficieront d'une porte d'entrée sur les marchés du sud-est asiatique.

**La mise en œuvre intégrale de l'EVFTA pourrait augmenter le PIB du Vietnam de 2,4% selon la Banque Mondiale (BM), stimuler les exportations de 12% et sortir de 0,1 à 0,8 million de personnes supplémentaires de la pauvreté d'ici 2030.**

Selon le ministère du Plan et de l'Investissement (MPI), **les recettes d'exportation du Vietnam vers l'UE augmenteront de 42,7% d'ici 2025 et de 44,8% d'ici 2030** par rapport à un scénario sans ALE. Concernant **les importations depuis l'UE, le MPI envisage une hausse de 33,1% en 2025 et 36,7% en 2030.**

Une fois l'accord entré en vigueur, **71% des exportations du Vietnam vers l'UE se feront sans droits de douane, tout comme 65% des exportations de l'UE vers le Vietnam.** Les tarifs restants, jusqu'à 99%, seront

supprimés par le Vietnam sur 10 ans et par l'UE sur 7 ans.

**Les secteurs manufacturiers tels que le secteur textile et l'alimentation ainsi que les services devraient voir leur production augmenter plus rapidement dans le cadre de l'ALE.** Une croissance particulièrement forte est attendue pour les vêtements et les chaussures, qui représentent environ 20% des exportations totales du Vietnam. Concernant les importations vietnamiennes, parmi les secteurs identifiés pouvant bénéficier d'une hausse : les produits relatifs aux transports devraient augmenter de 12% d'ici 2025 et les machines et équipements de 10%.

**Des ajustements réglementaires à effectuer à court terme et des perspectives économiques qui dépendront de la reprise économique en Europe**

**Côté vietnamien l'ALE est un coup de pouce bienvenu à l'économie, dans le contexte du ralentissement de la croissance engendré par l'épidémie de coronavirus.** L'accord stimulera les investissements d'entreprises multinationales au Vietnam, désireuses de bénéficier du nouvel environnement tarifaire pour entrer sur le marché européen.

**L'EVFTA pose aussi un certain nombre de défis. Le Vietnam devra faire face à la mise en œuvre des engagements d'ouverture des marchés des biens et services pour l'UE.** C'est la capacité de ses agences, des localités et des entreprises à mettre en œuvre les engagements qui va être mise à l'épreuve, notamment concernant le respect des règles et procédures strictes liées aux domaines de "nouvelle génération" comme la propriété intellectuelle, les marchés publics, le développement durable ou le droit du travail.

Premièrement, le défi posé par **les règles d'origine** se reflète dans les seuils stricts en termes à la fois d'origine nationale minimale et de matières originaires non-UE maximales que les exportations vietnamiennes devront respecter pour bénéficier de la liste tarifaire préférentielle de l'UE. Deuxièmement, les exportations du Vietnam, en particulier les produits agricoles, devront respecter des **normes sanitaires et phytosanitaires rigoureuses.** Troisièmement, l'EVFTA stimulera l'investissement direct étranger (IDE) qui s'accompagnera inévitablement **d'un nombre croissant de litiges commerciaux à gérer** causés par des différends entre les investisseurs et l'État. Le Vietnam devra dans le même temps se conformer aux articles sur la protection des investissements réglementés par l'Accord sur la protection des investissements (EVIPA).

**Cependant, les bénéfices attendus de l'EVFTA dépendront largement de la reprise économique de l'UE.** Avec une croissance du PIB en Europe qui devrait reculer de 3,2% selon les projections de la BM, la récession attendue dans l'UE liée à la pandémie de Covid-19 entravera les effets positifs de l'EVFTA à court terme. Au premier trimestre 2020, les exportations du Vietnam vers l'UE-28 a, ainsi, diminué de 5,1% en glissement annuel.

Contact : [vincent.vaudel@dgtrésor.gouv.fr](mailto:vincent.vaudel@dgtrésor.gouv.fr)

## Le Laos se rapproche d'un défaut de paiement

*La crise sanitaire engendrée par l'épidémie de Covid-19 touche durement une économie souffrant depuis longtemps d'importantes vulnérabilités structurelles. La crise qui en résulte pèse particulièrement sur les finances publiques ainsi que sur la balance des paiements, alors que les réserves de change sont très faibles. Sauf financements extérieurs multilatéraux ou/et bilatéraux (Chine), un défaut de paiement sur la dette extérieure est probable à court terme.*

**La crise sanitaire engendrée par le Covid-19 touche durement une économie déjà vulnérable et pèse particulièrement sur les finances publiques et la balance des paiements, alors que les réserves de change sont très faibles**

**Pour la première fois depuis 30 ans, les dernières prévisions de croissance pour 2020 tablent sur une récession** (-2,5% selon la BAsD, -0,2% selon Moody's), en fort contraste avec la dynamique récente (6,7% de croissance moyenne ces 5 dernières années).

**Or le secteur financier entre dans la crise avec une situation déjà fragile en raison notamment de la situation très dégradée des principales entreprises publiques (Electricité du Laos et Lao Airlines notamment).** La hausse des prêts non performants, liée au ralentissement de l'activité, va augmenter les risques et pourrait affaiblir encore le bilan des banques. Celles-ci pourraient donc restreindre l'accès au crédit, fragilisant encore davantage l'économie réelle. De plus, la crise sanitaire a touché les secteurs les plus intégrés dans les chaînes de valeur et principaux pourvoyeurs de devises.

**Les effets de la crise sur les finances publiques sont importants** : le ministère des Finances estime la perte fiscale en 2020 à 3 ou 4% du PIB. Le déficit public augmentera ainsi de 7,5 à 8,8% du PIB contre 5,2% en 2019. La dette publique, majoritairement constituée de dette extérieure, atteindrait en fin d'année 64 à 68% du PIB, contre 57% en 2019.

Or, du fait de l'arrêt des activités touristiques, de la réduction des transferts depuis l'étranger et des obligations de la dette, **le déficit courant pourrait atteindre 7,6% du PIB (contre 4,5% en 2019)**. Dans le même temps, les IDE ont significativement ralenti. En conséquence, les réserves de change (environ 1 Md USD fin 2019) ont baissé de façon préoccupante, à moins d'un mois d'importations (865 M USD en juin).

**Sauf financements extérieurs multilatéraux ou/et bilatéraux (Chine), un défaut de paiement sur la dette extérieure est probable à court terme**

**La dette extérieure était officiellement estimée à 9,9 Mds USD fin 2019** (dernière information disponible). Elle se caractérise par une prédominance de la dette bilatérale (61% du total, dont les trois quarts vis-à-vis de la seule Chine), la dette multilatérale n'atteignant en

revanche que 17%, nettement derrière les emprunts auprès de banques commerciales et obligations à taux de marché (22%).

Les difficultés croissantes rencontrées depuis plusieurs années déjà par l'Etat pour se financer à coût raisonnable sont aggravées par la crise actuelle. **La pression sur les réserves en devises est particulièrement forte en raison des lourdes échéances du service de la dette cette année (1,2 Md USD, dont 273 M USD dus à des banques commerciales) et les années à venir (plus 1 Md USD par an jusqu'en 2025 compris)**. Les autorités ont peu d'options à leur disposition : le recours au refinancement de la dette commerciale dans les circonstances actuelles serait coûteux compte tenu de la perception dégradée du pays et de l'absence de transparence inhérente au régime ; les autorités n'ont par ailleurs toujours pas répondu à l'initiative DSSI, affirmant « privilégier une approche bilatérale ».

Prenant acte de ces difficultés, **les agences de notation ont dégradé la note souveraine du Laos** (Fitch en septembre de B- à CCC, Moody's mi-août de B3 à Caa2, avec perspective négative).

**Sauf à recourir à des expédients, le Laos aura besoin d'un apport extérieur afin d'éviter une crise de la balance des paiements en 2020.** Ses options de financement sont limitées et ne devraient se partager qu'entre des financements multilatéraux et bilatéraux, principalement de la Chine qui détient déjà à elle seule 45% de la dette extérieure laotienne. Les autorités laotiennes ont d'ailleurs demandé conseil à la Chine, ce qui ne signifie pas qu'elles ne cherchent pas également conseil ailleurs.

**En raison de la faible taille du pays (7 M d'habitants, PIB de 18 Mds USD), un sauvetage du Laos ne coûterait sans doute pas très cher à la Chine au regard des avantages que lui procurerait une mainmise accrue sur les ressources de ce voisin doté d'une position stratégique en ASEAN continentale.** De fait, le contexte actuel ne freine nullement la poussée chinoise : Electricité du Laos et China Southern Power Grid (CSG) ont ainsi créé le 1er septembre une Joint Venture intitulée « Electricité du Laos Transmission Company Limited » (EDLT), qui investira 2 Mds USD dans le réseau de lignes à haute tension du pays et les interconnexions avec les pays voisins.

## L'économie maritime à Singapour, une nécessaire transformation face aux défis globaux

Le port de Singapour est un élément central dans la position de la cité-Etat en tant que hub majeur du commerce international. Cependant, le secteur maritime singapourien reste très vulnérable dans un contexte de fortes incertitudes géopolitiques, de compétition accrue et d'enjeux climatiques. La concurrence de routes maritimes alternatives et des ports voisins pourraient remettre en cause son statut de hub. Par ailleurs, la crise sanitaire du Covid-19 provoque un ralentissement économique et une évolution des chaînes d'approvisionnement mondiales.

### Un port incontournable pour le transport maritime mondial grâce à des atouts naturels et une modernisation des installations

Le port de Singapour bénéficie d'un rayonnement international grâce à son emplacement stratégique au cœur de l'Asie du Sud-Est et sur la principale route maritime passant par le détroit de Malacca. Il est relié à plus de 600 ports dans 120 pays. Un climat des affaires favorable, la stabilité politique, la sécurité maritime locale, et des politiques d'investissement dans l'innovation pour la modernisation des installations contribuent au développement du secteur maritime à Singapour.

En tant que port majeur du transbordement portuaire de la région, le port de Singapour a accueilli plus de 36 millions de conteneurs équivalent vingt pieds (EVP) en 2018, ce qui en fait le 2ème port mondial pour le transport de conteneurs derrière le port de Shanghai. Les activités maritimes sont cruciales dans la réussite économique de Singapour et représentaient environ 7% de son PIB en 2017.

Les autorités singapouriennes souhaitent renforcer cette position de hub maritime majeur dans la région en investissant dans le projet de mégaport de Tuas, qui aura une capacité de 65 millions de conteneurs EVP. Ce projet, porté par l'opérateur portuaire PSA (détenu par le fonds souverain TEMASEK), représente un investissement de 20 Mds SGD (13,5 Mds €) et devrait aboutir en 2040. Le port de Tuas sera ainsi le plus grand port entièrement automatisé du monde. Cette automatisation poussée et le regroupement de tous les terminaux sur le même site devraient significativement améliorer l'efficacité des opérations portuaires en réduisant les transports entre les terminaux, en accélérant la manutention des conteneurs, en optimisant la gestion du trafic des navires et la réduction des risques.

Le développement de ce port automatisé s'inscrit dans l'initiative « Next Generation Port 2030 » (NGP 2030) des autorités singapouriennes visant à soutenir les efforts et les investissements des agences gouvernementales (A\*Star), des universités, des entreprises et des partenaires étrangers pour concevoir le port du futur. PSA a également développé sa stratégie d'avenir « Container Port 4.0 » avec pour objectifs de renforcer la digitalisation tout au long de la chaîne d'approvisionnement pour accélérer les flux, l'automatisation de la manutention des conteneurs, l'utilisation de l'intelligence artificielle et le big data pour améliorer la coordination des opérations et l'utilisation de véhicules autonomes. La crise sanitaire du Covid-19

devrait renforcer cette dynamique d'automatisation et de digitalisation dans le fonctionnement des ports pour accroître la continuité des activités dans un contexte de contraintes de déplacement et de confinement potentiel du personnel.

### Malgré ses atouts naturels, le secteur maritime singapourien est très vulnérable dans un contexte de fortes incertitudes et d'une concurrence accrue

Le secteur maritime à Singapour est confronté au ralentissement mondial des activités économiques ainsi qu'aux mesures de restriction des déplacements qui ont significativement impacté la relève des équipages. Le port de Singapour a subi une baisse de 3% du transport de conteneur en EVP en glissement annuel au mois de juin 2020 et une baisse de 10% du tonnage de cargo.

La crise sanitaire a également remis en cause l'organisation et la résilience des chaînes de valeur mondiales. Bien que le déplacement des chaînes de valeur mondiales vers l'Asie du Sud-Est puisse bénéficier au secteur maritime singapourien, le développement continu de ports concurrents, notamment en Malaisie (Klang, Tanjung Pelepas), et la relocalisation de certaines activités directement dans les pays importateurs (Europe, USA, etc.) pourraient freiner la croissance des activités maritimes à Singapour. En effet, les états voisins, notamment la Malaisie, ont investi dans les installations portuaires, soutenus par certains armateurs et entreprises maritimes. Le port de Klang (Malaisie), également situé sur le détroit de Malacca, est le 12<sup>e</sup> port mondial de conteneurs avec 12,4 millions d'EVP en 2018 (+2,8% par rapport à 2017) et le port de Tanjung Pelepas est le 18<sup>e</sup> port mondial de conteneurs avec 9 millions d'EVP en 2018 (+6,9%).

Le secteur maritime singapourien doit également faire face au développement de routes alternatives (route du Nord, Belt and Road Initiative) qui pourraient, par un accès direct de la Chine à l'Océan Indien en passant par la Birmanie, détourner une partie du trafic maritime du port de Singapour. En l'absence de marché intérieur suffisant, Singapour est particulièrement vulnérable à l'évolution des chaînes d'approvisionnement mondiales et de la concurrence entre les ports.

La transition énergétique dans le secteur maritime sera un défi majeur pour les prochaines années. L'utilisation de carburants alternatifs nécessite le développement de nouvelles infrastructures pour la production, le stockage et la distribution de ces nouveaux carburants, dans l'optique de respecter les exigences des réglementations internationales futures.

## Towards zero waste, Singapour et la gestion des déchets

Singapour fait face au défi de la production et de la gestion durable de ses déchets, dont la production a été multipliée par 7 au cours des 40 dernières années. A ce rythme, la seule décharge de Singapour, située sur l'île de Semakau, manquera d'espace d'ici 2035. Le pays s'est donc fixé un objectif ambitieux : devenir une nation zéro déchet en 2030.

**A l'image du reste de la région ASEAN, Singapour connaît une croissance rapide de sa production de déchets**

**L'essor démographique et économique de Singapour a engendré la multiplication par 7 de la quantité de déchets domestiques produits depuis 1970, pour atteindre 1 260 tonnes par jour en 2019.** Au total en 2019, environ 7,2 Mt de déchets solides ont été générées, dont 4,3 Mt recyclées. 34% de ces matières recyclables sont exportés. La politique des autres pays à l'égard des matières recyclables a donc un impact significatif sur le taux de recyclage, notamment la décision de plusieurs pays de la région (dont Malaisie, Thaïlande, Vietnam, Indonésie) et la Chine de réduire leurs importations de déchets. Le taux de recyclage a enregistré une baisse de 61% en 2018 à 59% en 2019 (taux de recyclage domestique : 30% ; taux de recyclage non domestique : 81%).

Les déchets produits à Singapour sont collectés par secteur par des entreprises privées (General Waste Collectors). **Les déchets non-recyclables sont envoyés dans quatre usines Waste-to-Energy (WTE) qui permettent d'incinérer 37% des déchets (6 900 tonnes par jour).** La chaleur produite par l'incinération répond à 3% de la demande totale d'électricité de Singapour. Ce processus d'incinération réduit de 90 % la masse de déchets pour limiter le besoin en surface de décharge. Les cendres et les déchets non-incinérables, environ 3% des déchets (600 tonnes), sont transférés à la Tuas Marine Transfer Station (TMTS) pour être ensuite acheminés vers la décharge d'enfouissement sur l'île de Semakau qui a bénéficié d'une extension sur la mer pour une capacité totale de 28 millions de m<sup>3</sup>.

**La pandémie de COVID-19 a intensifié la problématique des déchets alimentaires et plastiques.** L'adaptation des modes de consommation (street food, ventes à emporter, livraisons à domicile, suremballage) a été génératrice de déchets, notamment alimentaires et plastiques. Les ménages singapouriens ont ainsi généré 1 334 tonnes de déchets plastiques supplémentaires pendant la période du circuit breaker.

**Si Singapour a adopté un cadre réglementaire ambitieux, les pratiques en matière de gestion des déchets doivent encore être améliorées pour être durables**

**Dans la région, Singapour se distingue par un cadre réglementaire et des politiques publiques solides en matière de gestion des déchets.** Piloté par l'Agence nationale pour l'environnement (NEA), le traitement des déchets repose principalement sur la valorisation énergétique par incinération du fait des contraintes d'espace mais les autorités singapouriennes ont par ailleurs développé un National Recycling Programme (NRP) qui vise à généraliser la présence de poubelles de

recyclage dans les immeubles d'habitation, le ramassage quotidien et à améliorer les pratiques de tri pour limiter le taux de contamination des déchets recyclables en améliorant la signalétique.

Avec la **stratégie Zero Waste Nation**, lancée le 30 août 2019, Singapour s'est fixé pour objectifs :

- la réduction de 30% des déchets envoyés à la décharge ;
- le recyclage de 70% des déchets d'ici 2030 ;
- l'obligation de tri sélectif des déchets alimentaires à partir de 2024 (avec l'adoption du Resource Sustainability Bill du 4 Septembre 2019).

### Zero Waste Masterplan



Source: NEA

**La construction et le développement d'une installation intégrée de gestion des déchets pour 2024, Tuas Nexus IWMF, doit permettre de maximiser la revalorisation énergétique,** par la création de synergies entre le recyclage et le traitement des eaux usées, notamment par l'utilisation des boues d'épuration et la production de biogaz. L'installation traitera 2 900 tonnes de déchets par jour. La quantité d'électricité excédentaire produite et exportée vers le réseau pourra alimenter jusqu'à 300 000 appartements HDB de quatre pièces.

**Cependant, ce modèle n'est pas soutenable à long terme** notamment au regard des émissions carbone qu'il engendre (incinération). Par ailleurs, sans changement, Singapour aurait besoin de construire une nouvelle usine d'incinération de 3 000 t / jour tous les cinq à sept ans et une nouvelle décharge de 350 hectares tous les 25 ans. Malgré le lancement du Zero Waste Masterplan, les engagements en termes de responsabilité élargie des fabricants et l'annonce d'objectifs par ailleurs très peu ambitieux (passer d'une moyenne de 3,6 kg/hab à 2,5 kg/hab en 2030 là où les Français sont à 1,4 kg/hab selon la Banque mondiale), les avancées tangibles sur le plan réglementaire (interdiction des sacs en plastique ou des plastiques à usages unique notamment) sont encore absentes. A noter toutefois dans la région **qu'un engagement des pays de l'ASEAN sur la lutte contre la pollution des déchets plastiques a eu lieu lors du 34ème sommet de l'ASEAN à Bangkok le 22 juin 2019.**

## Annexes statistiques

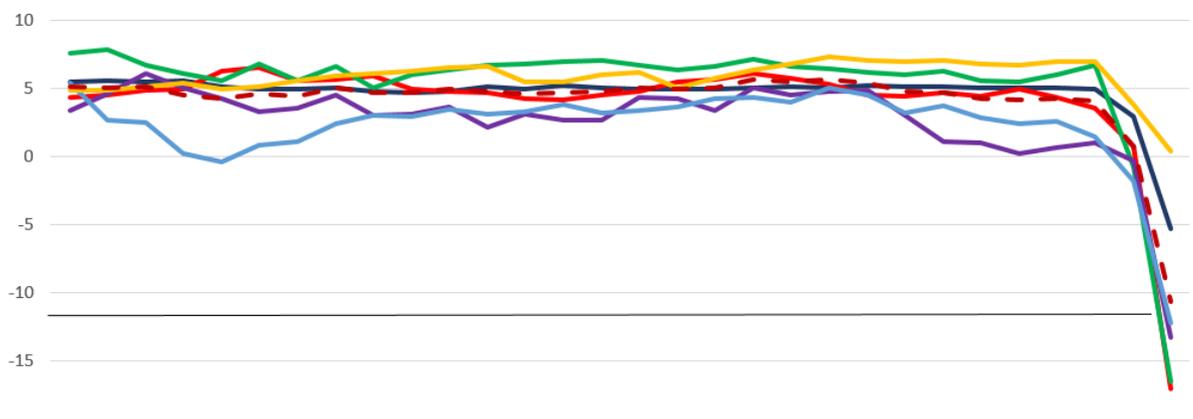
### ASEAN : Principaux indicateurs économiques (2020)

	Birmanie	Brunei	Cambodge	Indonésie	Laos	Malaisie	Philip-pines	Singapour	Thaïlande	Vietnam	ASEAN-5*
<b>Population (en millions d'habitant)</b>	54,4	0,5	16,7	273,5	7,3	32,3	110,0	5,8	69,8	97,3	582,9
<b>PIB (en Mds USD courants)</b>	76,1	13,5	27,1	1 119,2	18,2	364,7	376,8	372,1	543,6	261,9	2 666,2
<b>PIB / habitant (en USD courants)</b>	1 408	31 086	1 643	4 136	2 535	11 415	3 485	65 233	7 808	2 715	4 574
<b>Croissance (%)</b>	1,8	1,3	-4,0	-1,5	-2,5	-6,0	-8,3	-6,0	-7,1	1,6	-3,4

\*ASEAN-5 : Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Vietnam

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2020 (croissance) et Banque Mondiale, 2019 (PIB, PIB/habitant)

### Croissance trimestrielle des pays de l'ASEAN (% , en glissement annuel)

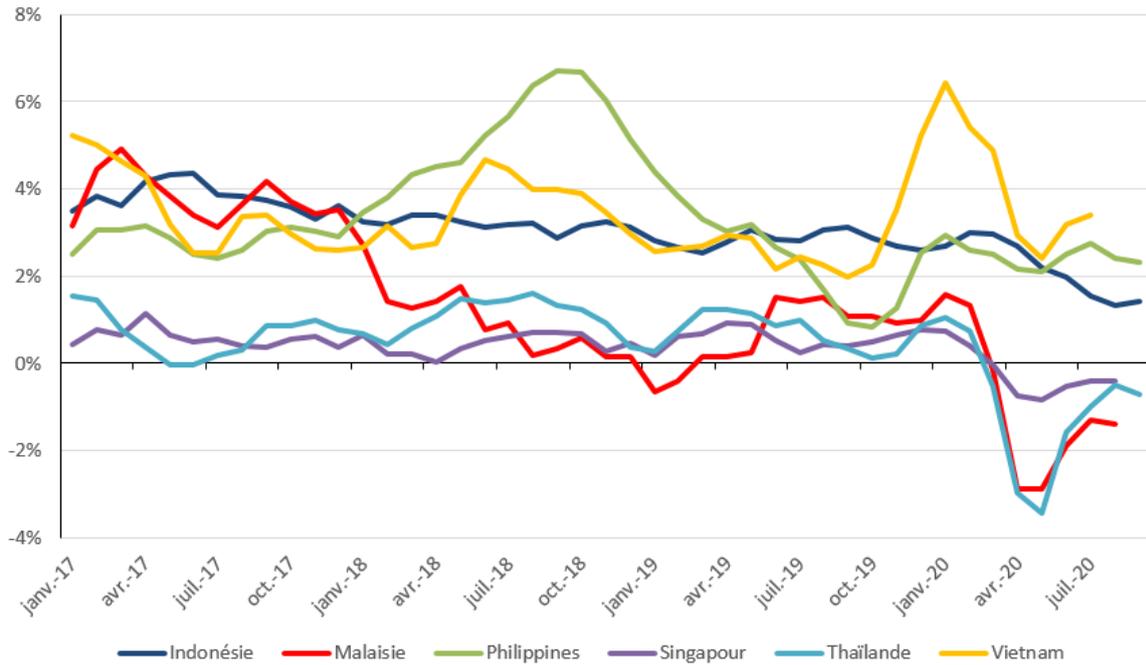


	2013				2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2																								
Indonésie	5,5	5,6	5,5	5,6	5,1	4,9	4,9	5,0	4,8	4,7	4,8	5,2	4,9	5,2	5,0	4,9	5,0	5,0	5,1	5,2	5,1	5,3	5,2	5,2	5,1	5,1	5,0	5,0	3,0	-5,3
Malaisie	4,3	4,6	4,9	5,0	6,3	6,5	5,6	5,7	5,9	5,0	4,8	4,7	4,3	4,2	4,5	4,8	5,5	5,6	6,1	5,7	5,3	4,5	4,4	4,7	4,5	4,9	4,4	3,6	0,7	-1,7
Philippines	7,6	7,9	6,7	6,1	5,6	6,8	5,6	6,6	5,1	6,0	6,4	6,7	6,8	7,0	7,1	6,7	6,4	6,6	7,2	6,6	6,5	6,2	6,0	6,3	5,6	5,5	6,0	6,7	-0,7	-16,
Singapour	3,4	4,6	6,1	5,1	4,3	3,3	3,6	4,5	3,0	3,1	3,7	2,2	3,1	2,7	2,7	4,4	4,3	3,4	5,1	4,5	4,8	4,9	3,0	1,1	1,0	0,2	0,7	1,0	-0,3	-13,
Thaïlande	5,4	2,7	2,5	0,2	-0,4	0,8	1,1	2,4	3,1	2,9	3,4	3,1	3,3	3,8	3,2	3,4	3,7	4,2	4,4	4,0	5,0	4,6	3,2	3,8	2,9	2,4	2,6	1,5	-1,8	-12,
Vietnam	4,9	4,9	5,1	5,4	5,0	5,2	5,6	6,0	6,1	6,3	6,5	6,7	5,5	5,5	6,0	6,2	5,1	5,7	6,4	6,8	7,4	7,1	7,0	7,1	6,8	6,8	7,0	7,0	3,8	0,4
Moyenne ASEAN-6	5,2	5,0	5,1	4,6	4,3	4,6	4,4	5,0	4,7	4,7	4,9	4,8	4,7	4,7	4,8	5,1	5,0	5,1	5,7	5,5	5,7	5,4	4,8	4,7	4,3	4,1	4,3	4,1	0,8	-10,

— Indonésie   
 — Malaisie   
 — Philippines   
 — Singapour   
 — Thaïlande   
 — Vietnam   
 - - Moyenne ASEAN-6

Source : CEIC

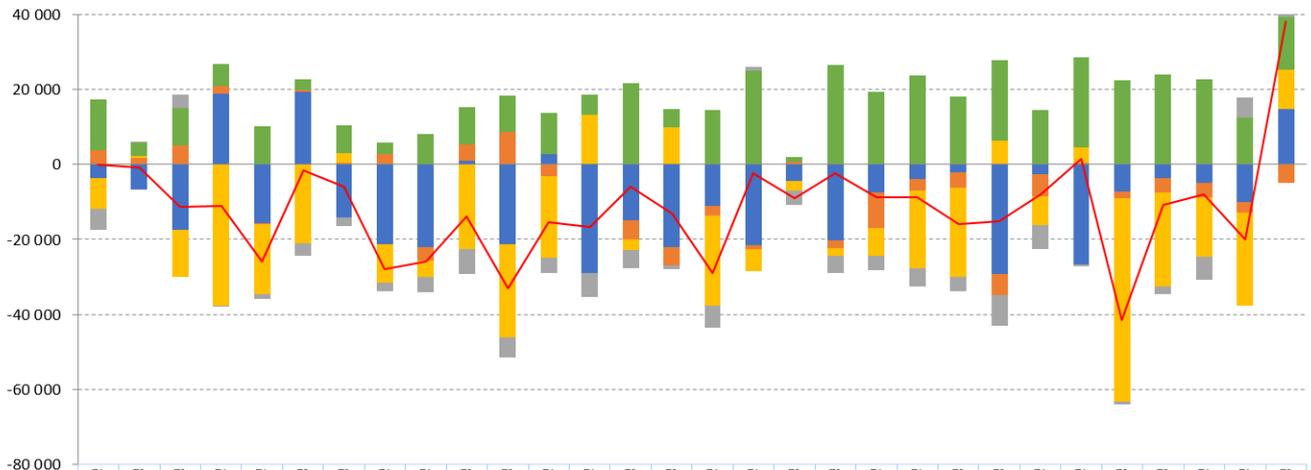
### Taux d'inflation (en glissement annuel)



Source : CEIC

### Flux de capitaux (nets, en millions USD)

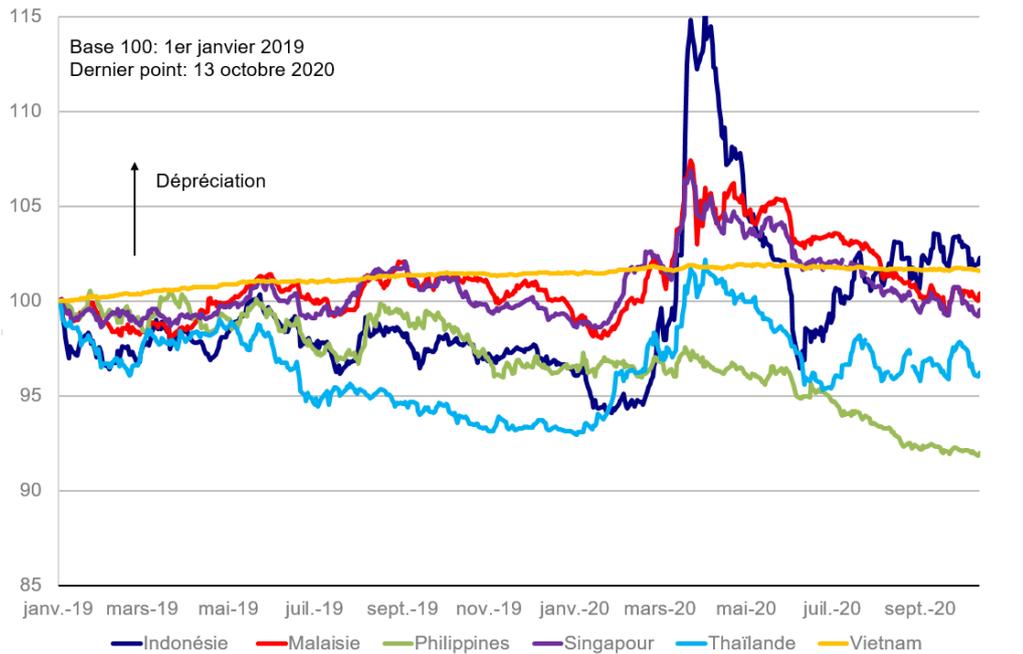
à destination de l'ASEAN-5 (Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines)



	2013				2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2																								
Erreurs & omissions	-5 795	84	3 397	-184	-1 375	-3 262	-2 473	-2 450	-4 080	-6 511	-5 378	-4 058	-6 318	-4 781	-1 158	-6 002	1 019	-3 934	-4 509	-3 810	-4 688	-3 858	-8 207	-6 423	-543	-844	-2 063	-6 205	5 297	3 722
Flux d'IDE	13 617	3 475	10 185	5 952	10 072	2 956	7 483	3 087	8 123	9 921	9 770	10 808	5 448	21 679	4 799	14 473	25 090	1 284	26 625	19 355	23 765	18 092	21 698	14 499	24 029	22 545	23 879	22 693	12 499	13 941
Flux de portefeuille	-8 181	649	-12 54	-37 75	-18 53	-21 03	2 700	-10 21	-4 350	-22 61	-24 95	-21 82	13 195	-2 935	9 989	-24 04	-6 069	-2 586	-2 119	-7 254	-20 86	-23 89	6 233	-7 555	4 154	-54 26	-25 17	-15 71	-24 80	10 570
Flux de produits dérivés	3 775	1 700	4 949	1 998	-286	433	354	2 817	-3 727	4 432	8 695	-3 125	11	-4 931	-4 737	-2 443	-825	625	-2 097	-9 425	-3 012	-4 073	-5 675	-6 018	414	-1 866	-3 955	-3 837	-2 772	-4 900
Autres flux financiers	-3 561	-6 637	-17 36	18 826	-15 75	19 359	-14 02	-21 25	-21 99	981	-21 21	2 830	-28 95	-15 03	-22 13	-11 09	-21 64	-4 389	-20 16	-7 610	-3 949	-2 084	-29 26	-2 569	-26 62	-7 198	-3 544	-5 030	-10 16	14 819
Flux de capitaux nets	-145	-729	-11 38	-11 15	-25 88	-1 548	-5 964	-28 01	-26 02	-13 79	-33 08	-15 37	-16 62	-6 007	-13 23	-29 11	-2 429	-9 000	-2 267	-8 745	-8 748	-15 82	-15 21	-8 065	1 432	-41 62	-10 85	-8 093	-19 94	38 152

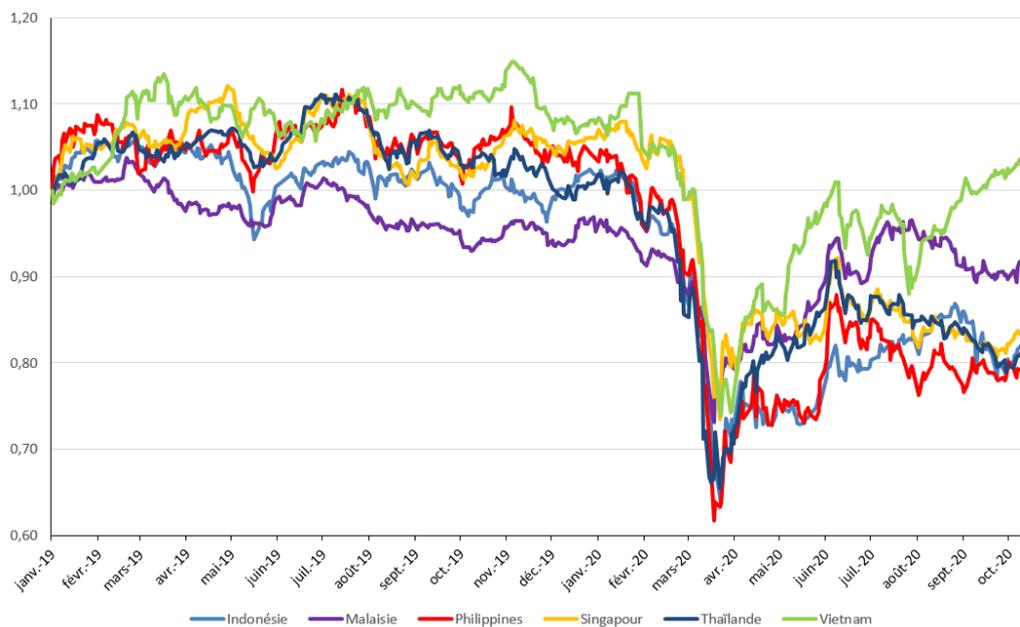
Source : Banques centrales

### Taux de change nominal contre le dollar (Base 100 = janvier 2018)



Source : CEIC

### Indices boursiers (Base 100 = janvier 2019)



Source : CEIC

© DG TRESOR, octobre 2020 tous droits réservés

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Singapour  
(adresser les demandes à [frederic.kaplan@dgtresor.gouv.fr](mailto:frederic.kaplan@dgtresor.gouv.fr)).

Auteur : Service économique régional de Singapour  
Adresse : 101-103 Cluny Park Road, SINGAPORE 259595

**Clause de non-responsabilité**

Le Service économique régional s’efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l’utilisation et de l’interprétation de l’information contenue dans cette publication.

Rédigé par : SER de Singapour  
Revu par : Frédéric Kaplan

Version du : 20/10/2020  
Version originelle : 25/04/2019 (maquette)